

# Voici la proposition de Serge HERREN Candidat UDF au Conseil Fédéral

**Ardive** : Comment soutiendrez-vous la politique familiale de votre canton ?  
Quels seraient, selon vous, les principaux défis liés à l'enfance, l'éducation, et la famille ?

**Serge Herren** : je propose de reprendre l'idée du Revenu de Base Inconditionnel, de le transposer dans un cadre cantonal (puisque c'est le sens de votre question) et de le reverser aux mamans qui souhaitent rester à la maison pour s'occuper des enfants.

A mon sens le principal défi est et sera à relever dans le domaine des réseaux sociaux, au même titre qu'un jeune ne peut pas consommer de l'alcool avant 16 ou 18 ans selon le type de boisson, les réseaux sociaux et leur utilisation devront être contrôlés sur le même type. Je soutiens Mme Cesla Amarelle, dans sa démarche de vouloir interdire les portables pendant les heures de classe. On ne peut pas priver les enfants de cet outil, mais celui-ci doit être utilisé à des heures et à des moments décents, (il faudra aussi légiférer dans le cadre de la circulation routière, car trop de jeunes gens et de jeunes filles ne sont plus attentifs sur les passages piétons.)

Et qu'en est-il des tout petits (2 ans) - exemple concret et vécu - qui se promènent déjà avec un téléphone portable ?

**Ardive** : Une aide financière à la création de places d'accueil pour enfants, sous l'impulsion d'une initiative au conseil national, a vu le jour en 2003. Elle visait essentiellement à soutenir les cantons afin de pallier au manque de places d'accueil extra-familial. 15 ans plus tard, le manque de place, tant au niveau préscolaire que parascolaire est très important, notamment dans le Canton de Vaud (Cf. stat FAJE). Quelles solutions apporter, selon vous, aux besoins grandissants de la population en terme d'accueil extra-familial ?

**Serge Herren**: Quelles solutions apporter selon vous, aux besoins grandissants de la population en terme d'accueil extra-familial ?

Opposé en son temps à la journée continue à l'école, je pense que l'accueil extra-familial, doit s'appuyer sur

- a) la famille proche
- b) les structures ecclésiales (Si l'église avait travaillé correctement, la population n'aurait pas eu besoin de recourir aux structures sociales dans le courant du 19ème).
- c) Sans faire de prosélytisme, chaque paroisse ou chaque communauté chrétienne de toute commune devrait proposer dans son cahier des charges un service de baby-sitting, d'accueil parascolaire etc...
- d) le bénévolat
- e) l'Etat en dernier recours.

Pour pouvoir réaliser tout cela, il faudrait évidemment repenser la carte scolaire, que les enfants puissent rentrer chez eux et ne pas se trouver dans un établissement tellement éloigné de leur domicile qu'on ne pourrait plus éviter la journée continue faute de mieux.

**Ardive** : Pouvez-vous nous faire part d'une difficulté que vous avez rencontré en étant enfant ? Partant de ce souvenir, voyez-vous, en qualité de conseiller national, une réponse à donner en terme politique ?

**Serge Herren**: Personne à mobilité réduite moi-même, j'ai eu le privilège de suivre ma scolarité dans un circuit ordinaire, chaque futur enseignant devrait avoir le cursus adéquat pour pouvoir accueillir un enfant en situation de handicap dans sa classe, quitte à ce que la formation

*soit plus longue, plutôt que de spécifier cela dans le cadre de l'enseignement spécialisé, avec un salaire adéquat évidemment.*

*Il faudrait aussi dans un cadre communal, permettre aux élèves invalides de pouvoir rester dans un établissement scolaire proche de chez eux pour que les parents n'aient pas à chercher des écoles adaptées situés trop loin de leur domicile. Idem pour les petits qui commencent l'école à 4 ans. Là aussi il faudrait repenser la carte scolaire.*